

- 1 – Les causes d'accidents relatifs à l'emploi de l'électricité dans un atelier sont les suivantes :
- installation défectueuse
 - mauvais emploi du matériel.

6 points

Les précautions à prendre pour les éviter sont les suivantes :

- éviter le bricolage : faire appel à un professionnel qui connaît les normes et les précautions à respecter
- ne pas utiliser de matériel en mauvais état : prises abîmées, fils dénudés, fusibles remplacés par un fil de cuivre, prises installées à proximité immédiate d'un poste d'eau, machines ne disposant pas de prise de terre
- ne pas surcharger une source de courant : éviter les prises multiples
- prohiber les fils électriques à terre
- n'employer le matériel électrique qu'à l'usage pour lequel il a été conçu.

- 2 – Un compas peut être utilisé pour :

3 points

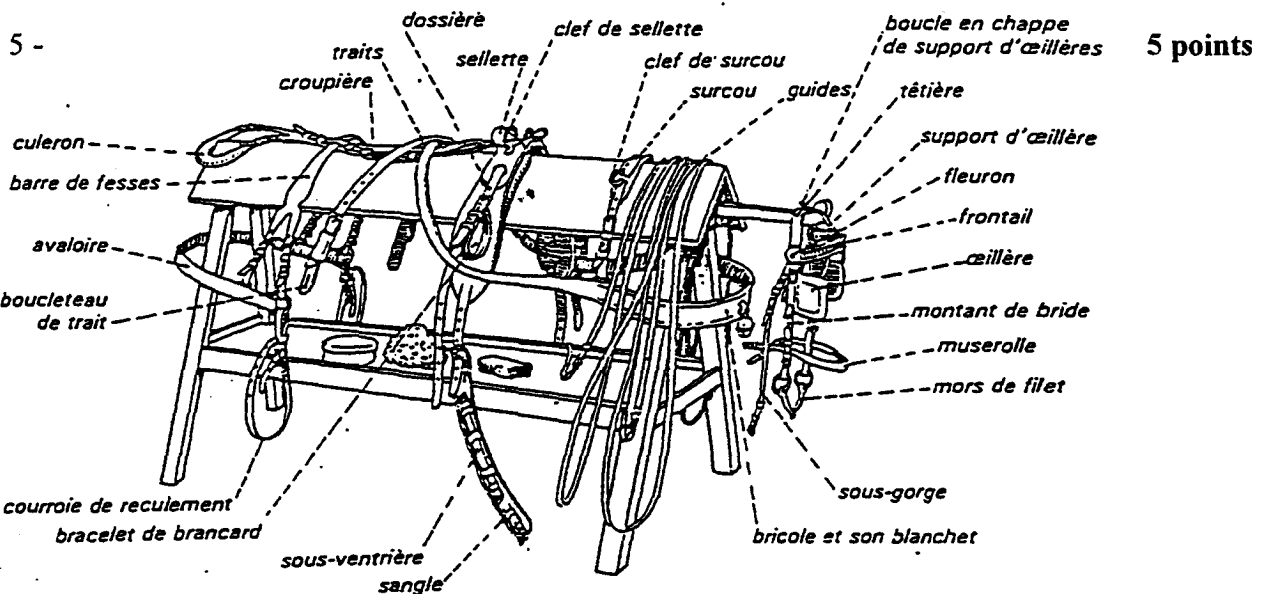
- tracer des cercles
- reporter des mesures, obtenir des intervalles réguliers
- construire des figures géométriques, des dessins appliqués à la profession, tracer des traits parallèles.

- 3 – Un cuir vert est une peau telle qu'elle apparaît après que l'animal ait été dépouillé. C'est une peau qui n'a encore subi aucun traitement de tannage. Pour sa conservation elle doit être salée.

2 points

- 4 – Un bon cuir à sellerie doit avoir les qualités suivantes : il doit être souple, résistant, imperméable à l'eau, élastique mais sans excès ; il ne doit pas durcir à l'usage et conserver sa force à la traction ; la fleur ne doit pas craquer lorsqu'on plie le cuir.

4 points



GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2001
Durée : 2 heures	Page : 1/1	Technologie et prévention des accidents
CORRIGE		CAP SELLIER HARNACHEUR